

## LE B. RAYMOND LULLE ET RAYMOND MARTI O. P.

Dans son ouvrage le *Liber de acquisitione Terrae sanctae* le B. Raymond Lulle fait mention à la distinction troisième du traité<sup>1</sup> d'un religieux célèbre par ses controverses avec les Juifs et les Arabes et qu'il eut l'occasion de rencontrer ainsi que ses compagnons. Seulement, selon son habitude, R. Lulle ne désigne pas ce personnage par son nom. A mon avis il est possible d'établir avec certitude que R. Lulle parle ici de Raymond Martí, O.P,

Le texte de R. Lulle se lit ainsi: *Narratur quod quidam Christianus religiosus, bene in arabico litteratus, ivit Tunicium disputandum cum rege, qui rex Miramamolí vocabatur. Ille vero frater probavit ei per mores et exempta quod lex Mahometi erat erronea atque falsa; rex dictus sarracenus, qui in logicalibus et naturalibus erat sciens, cognovit istius probationes esse veras et sic consensit dictis ejus dicens: «Abhinc nolo esse sarracenus, et proba mihi fidem tuam et volo fieri cristianus et sic volo de omnibus hominibus regni mei ut sub poena decapitationis omnes efficiantur christiani.» Tunc ait ille frater: «Fides christianorum non potest probari, sed ecce symbolum in arabico expositum; credas ipsum.» Hoc dixit ille frater quia licet litteratus esset et moralis, positivus tantum erat et non cum rationibus probativus. Tunc rex dixit: «Ego non dimitterem credere pro credere, sed credere pro vere intelligere multum libens, et sic male fecis-*

---

<sup>1</sup> Cf. E. LONGPRE, O.F.M., *Le Liber de acquisitione Terrae Sanctae du Bienheureux Raymond Lulle*, dans *Criterion*, Barcelone 1927, III, 265-278. Cet ouvrage de R. Lulle a été commencé en septembre 1309, cf. ed. cit. 271, et achevé à Montpellier en mars 1310, et non pas mars 1309, comme il a été dit ailleurs: E. Longpré, *Lulle (Raymond)* dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris 1926, IX, I, col. 1109. R. Lulle suit en effet, le style de l'Incarnation; de plus, il déclare, ed. cit., 271, que le concile de Vienne devait se célébrer dans un an: *Facta praedicta ordinatione, requiritur quod sit confirmata in generali concilio apud Viennam, quod spectatur ab hoc septembri in unum annum*. Le concile général s'ouvrit à Vienne le 1 octobre 1311.

<sup>2</sup> Ed. cit. 276-277.

*ti, quia legem, quam habebam, reprobasti postquam tuam mihi non potes cum rationibus probare, quoniam modo remanebo sine lege.» Et tunc fecit illum cum suis sociis omnibus a regno ejici inhoneste. Istum fratrem et suos socios ego vidi. Ulterius sciebat loqui hebraice ille frater et inter alios cum quodam Judaeo, valde in hebraico litterato et magistro, Barcinone frequentius disputabat; qui Judaeus aliquoties mihi dixit quod pluries dixerat illi fratri quod si in fide sua promittebat se intelligere quod credebat, ipse se faceret christianum, et frater respondebat quod intelligere non poterat, quare Judaeus remansit, sicut erat, spernendo legem nostram tanquam improbabilem et non veram. - Haec omnia propter hoc hic narravi: nam, si praedictus religiosus de fide nostra dare scivisset cogentes rationes et insolubilis a praedicto, ille factus fuisset christianus et per consequens plures alii, sicut dixi, quae rationes possibiles sunt reperiri, sicut certus sum et paratus sum demonstrare.*

D'après ce passage le personnage qu'il s'agit d'identifier appartient à un ordre religieux; son savoir est très étendu; il sait bien l'arabe, il connaît également l'hébreu. Missionnaire, il s'est rendu à Tunis avec plusieurs compagnons; à Barcelone il dispute fréquemment contre les Juifs. Apologiste, il présente au miramolin de Tunis le credo catholique «exposé en arabe». Sa méthode apologétique diffère de la méthode lullienne; elle ne s'appuie pas sur des «raisons nécessaires», mais elle procède plutôt par voie d'autorité: *positivus tantum erat.*

Toutes ces données s'appliquent à Raymond Martí<sup>3</sup> - et non pas à fra Cristià Pau, O. P.,<sup>4</sup> auquel d'abord nous avons pensé avant de rencontrer l'ouvrage de Mr. B. Altaner. —Membre de l'ordre des Frères-Prêcheurs et le plus illustre des religieux de la Catalogne après le B. Raymond de Pennafort, O. P., Raymond Martí est un grand nom dans l'histoire de la littérature catalane, comme le déclarait déjà Pierre

<sup>3</sup> Cf. QUETIF-ECHARD, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, Paris 1721, I, 396b-398b. Dr. BERTHOLD ALTANER, *Die Dominikanermmissionen des 13 Jahrhunderts (Breslauer Studien zur historischen Theologie, Bd. III)*. Habelschwerdt 1924, 95-96. Une excellente bibliographie sur R. Martí est donnée par le P. JOS. M. MARCH, S.J., *En Ramon Martí i la seva Explanatio symboli Apostolorum*, dans Institut d'Estudis Catalans, Anuari MCMVIII, Barcelone 1908, I, 344-345, note 4.

<sup>4</sup> Cf. QUETIF-ECHARD loc. cit. 264a; B. ALTANER loc. cit. 96-98. Rien ne prouve que Christià Pau soit allé à Tunis. Les documents anciens, spécialement une bulle de Clément IV, donnée à Viterbe le 15 juillet 1267, Cf. P. AMBROSIO DE SALDES, O.M.C., *La orden Franciscana en el antiguo reino de Aragón. Colección Diplomática*, dans la «Revista de Estudios Franciscanos», Barcelone 1908, II, 544-545, spécifient bien qu'il savait l'hébreu, *ex Judaeis habens originem et inter eos litteris hebraicis competenter instructus*, mais ils n'affirment pas qu'il connaissait également l'arabe.

Marsilius dans sa *Vie* du roi Jacques I d'Aragon<sup>5</sup> et comme les travaux contemporains l'ont démontré.<sup>6</sup> D'après Pierre Marsilius, O. P., ses connaissances linguistiques embrassent le latin, l'arabe, l'hébreu et aussi le chaldéen.<sup>7</sup> Raymond Martí s'est trouvé également en relation avec le roi de Tunis, El Mostansir; ce dernier l'affectionnait même particulièrement. En 1268-1269 le religieux dominicain se trouvait à Tunis;<sup>8</sup> peut-être même a-t-il séjourné plus longtemps dans l'Afrique du Nord. Avant cette date, en 1263, il prit part à la dispute célèbre qui eut lieu à Barcelone dans le palais royal de Jacques I contre le rabbin Moseh bar Najman de Gerona.<sup>10</sup> Ce dernier était un rude adversaire, les documents contemporains lui décernent le titre de maître,<sup>11</sup> et ses correligionnaires l'appelaient «le père de la science». Dans cette dispute R. Martí était assisté de fra Cristià Pau, O. P. un converti du Judaïsme. Jusqu'à sa mort en 1284, Raymond Martí devait continuer ses travaux apologétiques contre les Juifs et les Maures. Ce qui est aussi notable, R. Martí a composé une *Explanatio simboli*

<sup>5</sup> Le texte se lit chez B. ALTANER, loc. cit., 95, note 37: *Persona multum dotata, clericus multum sufficiens in latino, philosophus in arabico, magnus rabinus et magister in hebraico et in lingua chaldaica multum doctus, qui de Subiratis oriundus nedom regi Aragonensi, verum S. Ludovico, regi Francorum, et illi bono regi Tunicensi carissimus et familiarissimus habebatur.*

<sup>6</sup> Cf. J. MARCH, art. cit. 443-496.

<sup>7</sup> B. ALTANER, loc. cit., 95, note 37; QUETIF -ECHARD, loc. cit., 396b-397a.

<sup>8</sup> B. ALTANER, loc. cit., 95, note 37 et 96 note 45.

<sup>9</sup> B. ALTANER, loc. cit., 96, note 46; J. MARCH, art. cit., 445. Au mois de septembre 1269, il débarquait à Aigues-Mortes de retour d'Afrique et se dirigeait vers Barcelone par la route de Montpellier. Cf. QUETIF -ECHARD, loc. cit., I, 396b-397a. Des historiens assurent qu'il laissa Tunis pour fuir les honneurs royaux. Cf. J. MARCH, art. cit., I, 445; le texte de R. Lulle déclare qu'il fut expulsé. Cette dernière version paraît mieux fondée. Ce fut en effet contre le roi de Tunis El-Mostansir ou Abou-Abd-Allah Mohammed, alié de la maison de Hohenstauffen, que fut malheureusement dirigée la croisade de S. Louis IX et de Charles d'Anjou en 1270, «L'expédition du roi de France, écrit Mr. le comte de MAS LATRIE, *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Magreb avec les nations chrétiennes au Moyen Age*, Paris 1886, 252, avait donné l'alarme sur toute la côte d'Afrique, et les sujets des Etats chrétiens restés étrangers à la guerre avaient cru prudent de s'éloigner momentanément du pays. A la paix, il y eut un égal empressement pour rétablir les communications chez les Arabes et chez les Européens.»

<sup>10</sup> J. MARCH, art. cit., 445, note 1.

<sup>11</sup> Dans le procès verbal de la dispute, publié entr'autres par le P. AMBROSIO DE SALDES, O.M.C., art. cit., 542-544, on lit cette remarque: *Et cum fuisset ei probatum quod non debebat vocari magister, quoniam hoc nomine non debuit aliquis Judaeus vocari a tempore passionis Christi, concessit ad minus hoc quod verum esset ab octingentis annis citra.* - Notons au passage que ce procès verbal est d'une importance non médiocre pour l'intelligence de l'apologétique de R. Lulle: il y est question à deux reprises des «raisons nécessaires». Loc. cit. 542; *Ad quod respondere non posset, victus necessariis probationibus et auctoritatibus concessit quod Christum sive Messiam, jam sunt transacti M. anni natum in Bethleem fuisse, etc.*, Cf. J. MARCH, art. cit., 448.

*Apostolorum* vers 1256-1257. Ce texte important a été édité récemment par le R. P. March, S. J.<sup>12</sup> Il est vrai, cette explication du symbole est rédigée en latin à l'usage des fidèles; à ma connaissance du moins, il n'en existe pas de version arabe, mais il est tout naturel de croire qu'entre 1256-1257 et 1268-1269, R. Martí ou ses collègues ont traduit cet ouvrage en tout ou en abrégé à l'usage des infidèles ou du roi El-Mostanssir. Ce fut la pratique constante du B. Raymond Lulle de traduire ou faire traduire immédiatement ses ouvrages catalans et latins en langue arabe. D'après le texte de R. Lulle, ce qui mit fin à la dispute entre le religieux en question et le roi de Tunis, c'est le caractère positif de l'exposition du symbole présenté en arabe au prince musulman: les raisons philosophiques faisaient défaut. En fait l'*Explicatio simboli Apostolorum* de R. Martí est presque toute entière une mosaïque de textes empruntés à l'ancien et au nouveau Testament; l'apologiste dominicain ne veut pas employer d'autre méthode dans cet ouvrage;<sup>13</sup> une fois seulement afin de mieux établir le dogme de la Trinité, il allègue des raisonnements et des exemples.<sup>14</sup> Ainsi toutes les indications fournies par le texte du B. Raymond Lulle sont rigoureusement exactes si le religieux dont il parle est Raymond Martí. La conclusion s'impose sans doute possible.

Cette constatation permet d'enrichir la biographie de Raymond Lulle de traits nouveaux. Le Docteur Illuminé a connu R. Martí après son retour d'Afrique en septembre 1269, il a été en rapport avec ses compagnons, fra François de Cendria O. P., prieur de Barcelone en 1262 et compagnon de R. Martí dans son voyage à Tunis,<sup>15</sup> fra Cristià Pau, d'autres encore peut être. En outre Raymond Lulle s'est rencontré quelques fois avec le grand rabbin Moseh bar Najman, et ses résistances et ses objections, non moins que l'insuccès des apologistes dominicains, l'ont amené à imprimer une direction plus philosophique à son apologétique. Ces faits sont désormais acquis à l'histoire. (\*)

FR. EPHREM LONGPRÉ O. F. M.

Collège S. Bonaventure, Quaracchi

<sup>12</sup> Art. cit., 450, 496.

<sup>13</sup> J. MARCH, art. cit., 452: *Hoc itaque symbolum primo ostendit Deum esse unum in essentia et trinum in persona, deinde alia quae quaelibet fidelis tenetur credere, de quibus in sequentibus ostendetur auctoritatibus veteris et novi Testamenti et etiam alicubi rationibus et similitudinibus secundum modum parvitatibus nostrae.*

<sup>14</sup> Loc. cit., 459-462.

<sup>15</sup> B. ALTANER, loc. cit., 96; J. MARCH, loc. cit., 445.

(\*) Bolletí de la Societat Arqueològica Luliana, Any XLIX, Tom XXIV (1932-1933), 269-271.